

COLLÈGE PIERRE MENDÈS FRANCE .

VIC-EN-BIGORRE



**Électricité Générale
Neuf - Rénovation
Extension - Dépose
DÉPANNAGES 7/7
Intervention rapide**



TOP ÉLECTRICITÉ

10 rue Jean Jaurès - 65390 ANDREST
Tél. 05 62 94 11 00 - Port. 06 14 3101 17
E-mail : topelectricite@outlook.fr

Au Chic à l'OR
Bijouterie



Réparations et achat d'or



Un bijou reste éternel

www.bijouterieauchicalor.fr
auchicalor65@orange.fr



12, place de la République - VIC-EN-BIGORRE - 05 62 33 97 79



23, rue Carnot - PAU - 05 59 27 89 64



COBATRAP
MAÇONNERIE • BÂTIMENT • BÉTONS DÉCORATIFS

1 bis, place de Verdun - 65500 Vic-en-Bigorre
contact@cobatrap.fr - 05 62 96 82 83
www.cobatrap.fr



**Pyrénées
Carrelage**

Besoin de changement ?
Salle de bain vieillissante, terrasse
à rénover, réagencer votre intérieur...
Faites confiance à votre artisan du coin,
rejoignez-moi sur mon compte
facebook : **Pyrénées Carrelage**

**Carrelage - Salle de bain
Terrasse**

Florian CRIMI
Tél. 06 63 51 92 09
E-mail : floriancrimi@gmail.com
210 impasse Begué
65500 VIC EN BIGORRE



Plomberie du Louet

Chemin du Haouré - 65500 Escaunets

Grigneux Marc 06 65 55 91 53
artisan plombier
plomberiedulouet@gmail.com

Neuf - Rénovation
Salle de bains clé en main
Electricité - Chauffage
Climatisation
Réparation et entretien

SOMMAIRE

Organigramme	• 02
Infos pratiques	• 03
Projet d'établissement :	
les axes et objectifs - les atouts	• 04
Les cycles d'enseignements	• 06
Les horaires du collège	• 06
Les parcours éducatif au collège	• 07
Les options	• 08
Les dispositifs d'accompagnement	• 10
ULIS/SEGPA	• 11
Le dispositif 2h de sport	• 12
Le partenariat international	• 13
Les voyages linguistiques	• 13
Les sorties scolaires	• 13
Le centre documentaire d'information	• 14
Les engagements du collège	• 15
Les partenaires du collège	• 16
Remerciements	• 16



Retrouvez
notre brochure
en ligne !

Implantation au cœur de la ville de Vic en Bigorre

Le collège Pierre Mendès France (PMF) est un des collèges les plus importants des Hautes-Pyrénées.

Il a pour particularité de faire partie d'une cité scolaire comprenant aussi un lycée général et un lycée professionnel. De ce fait les collégiens profitent de nombreuses infrastructures pour accompagner leur scolarité.



NOTRE SITE



CONTACT

☎ 05 62 31 69 00
✉ 0650838H@ac-toulouse.fr



L'organigramme du collège

GLOSSAIRE :

SEGPA : section d'enseignements généraux et professionnels adaptés

CPE : conseiller principal d'éducation

PSYEN : psychologue de l'Education nationale

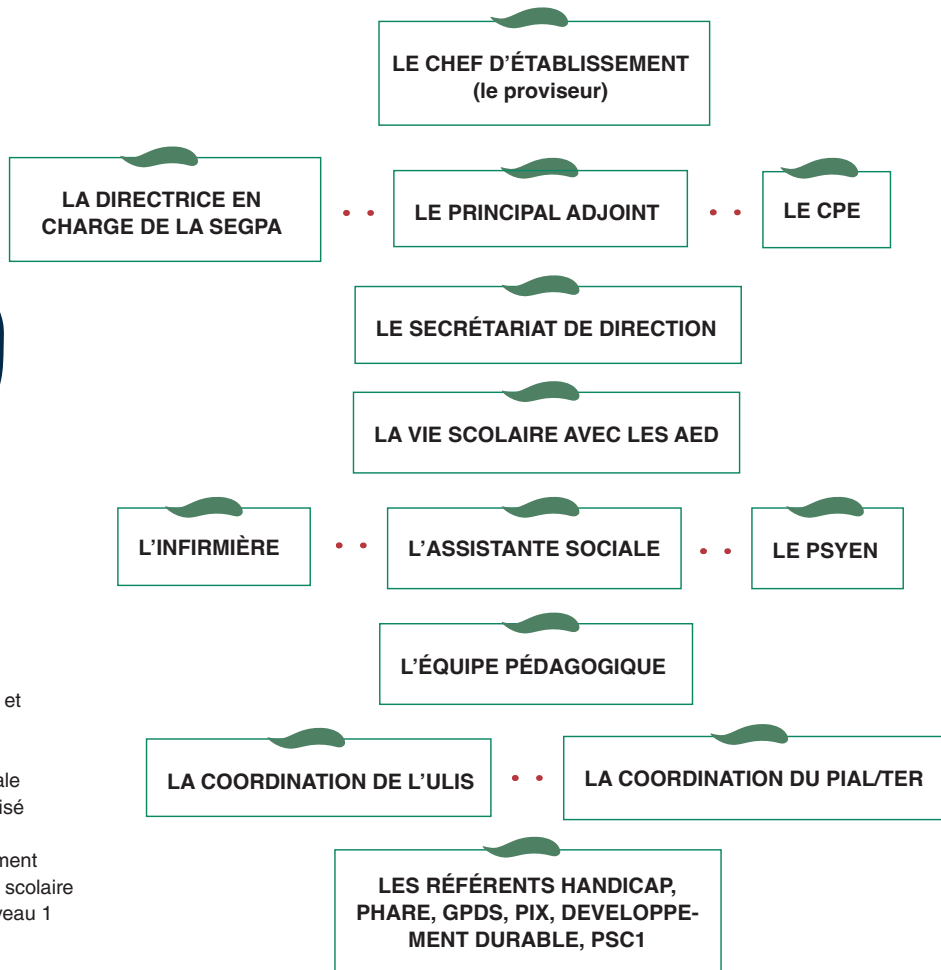
PIAL : pôle inclusif d'accompagnement localisé

TER : territoire éducatif rural

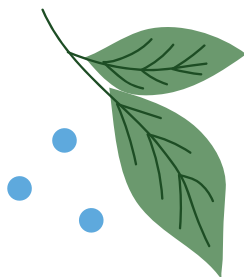
pHARe : protocole de lutte contre le harcèlement

GPDS : groupe de prévention du décrochage scolaire

PSC1 : prévention et secours civiques de niveau 1



Infos pratiques



	LE SECRÉTARIAT	LA VIE SCOLAIRE (AED ET CPE)	L'INTENDANCE	LE PROFESSEUR PRINCIPAL	L'INFIRMIÈRE	L'ASSISTANTE SOCIALE	LE PSYCHOLOGUE
pour les inscriptions	●						
les documents liés à la scolarité (attestations, bulletins...)	●						
les demandes de déplacements de cours...	●						
pour les informations sur les emplois du temps, les locaux, le self, les études, les clubs, les activités éducatives, le carnet de correspondance (les sorties, les absences, les retards, les mots...)		●					
l'inscription au self, les cartes de demi-pension, les règlements, les demandes de bourses...			●				
pour le lien avec la classe, avec les équipes pédagogiques, les rencontres ou réunions, les projets spécifiques...				●			
pour les petits "bobos"					●		
pour les programmes alimentaires, les questions de santé					●		
pour solliciter d'éventuelles aides, pour évoquer des situations personnelles...						●	
pour les questions d'orientation							●
pour des indications d'aides extérieures...							●

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Axes & Objectifs

TOUS LES ACTEURS DE L'ÉTABLISSEMENT OEUVRENT POUR :

AXE 1:

Un climat scolaire apaisé à travers la mise à disposition d'espaces permettant aux élèves de se ressourcer, d'apprendre, de découvrir d'autres activités culturelles et sportives. Les élèves sont amenés à participer à la vie démocratique au collège grâce au conseil de vie collégienne où les projets autour du bien-être sont proposés.

AXE 2:

Une école inclusive qui permet de répondre à la diversité des publics à besoins éducatifs particuliers. Des dispositifs spécifiques d'accompagnement sont implantés au sein de l'établissement (ULIS, SEGPA...). De nombreuses ressources en termes de locaux adaptés et de matériels offrent des conditions d'apprentissage favorables à la réussite de tous.

AXE 3 :

Développer des actions en lien avec le développement durable pour sensibiliser sur les enjeux liés aux éco-gestes au sein de l'établissement et les grandes thématiques liées au dérèglement climatique, à la préservation des ressources naturelles, à l'émission des gaz à effets de serre... (fresque du climat, tri sélectif, valorisation des déchets...)





Les atouts de l'établissement

LES INSTALLATIONS: (DU MATÉRIEL ET DES LOCAUX) POUR FAVORISER L'ÉPA- NOUISSEMENT DES ÉLÈVES

- Le bâtiment C pour les enseignements scientifiques et technologiques
- Le bâtiment E pour les autres enseignements (Labo langues, salles informatiques, salles pour l'éducation artistique et musicale).

- Un espace intermédiaire "la pyramide" pour offrir un espace détente.
- Une cour de récréation avec des tables de ping-pong, des espaces verts et des espaces abrités.
- Le gymnase : un mur d'escalade, des équipements pour les activités en salle et les activités extérieures, un plateau sportif pour les activités collectives et athlétiques.
- L'internat pour les plus grands...

LES CLUBS: DURANT LA PAUSE MÉRIDIANNE

- Le club mathématiques
- Les ateliers technologiques
- Des ateliers d'expressions
- Des ateliers ludiques
- Des ateliers sportifs

LES CYCLES D'ENSEIGNEMENT

Depuis 2016, la scolarité en école élémentaire et en collège s'organise en cycles.

CYCLE 2 : Cycle des apprentissages fondamentaux (CP/CE1/CE2)

CYCLE 3 : Cycle de consolidation (CM1/CM2/6è) - la classe de 6è est intégrée dans le cycle 3, cela permet de faciliter la transition entre les enseignements effectués à l'école et ceux du collège et d'aider les élèves à mieux s'adapter au fonctionnement de ce nouvel environnement.

CYCLE 4 : cycle des approfondissements (5è/4è/3è) : L'objectif est de permettre aux élèves de développer des compétences dans les différentes disciplines et dans les parcours transversaux. Une attention particulière est portée à l'élaboration du projet d'orientation des élèves, dans le cadre du parcours Avenir.

À la fin de l'année de 3e, les élèves présentent le diplôme national du brevet et ils peuvent s'orienter vers : une classe de seconde en lycée général et technologique ou une classe de seconde professionnelle ou une première année de préparation au certificat d'aptitude professionnelle (CAP

Les horaires

7h50 : 1ère sonnerie
7h55 : début des cours
9h50 : Pause matinale
10h10 : Reprise des cours
12h00 : Pause méridienne (possibilité à 11h30)
Des activités sont proposées durant la pause méridienne (différents clubs, activités sportives...)
13h00 ou 14h00 : Reprise des cours
14h55 : Pause de l'après-midi
15h10 : Reprise des cours
17h00 : Fin de la journée



Le quart d'heure lecture

Un créneau hebdomadaire est ciblé dans l'emploi du temps de tous les collégiens pour développer l'intérêt et le goût pour la lecture, envisagée comme un acte culturel et un plaisir, afin d'élargir les représentations de lecteur et des usages de la lecture, enrichir la maîtrise du vocabulaire et de la langue française, améliorer la concentration et développer l'autonomie.

LES PARCOURS ÉDUCATIFS

1

LE PARCOURS AVENIR:

De la 6e à la Terminale, le parcours Avenir permet à chaque élève de construire progressivement son orientation et de découvrir le monde économique et professionnel.

2

LE PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE:

L'éducation artistique et culturelle a pour objectif que tous les élèves bénéficient d'actions artistiques, culturelles et scientifiques de qualité. Les élèves bénéficient tout au long de leur scolarité d'actions culturelles s'appuyant sur le patrimoine local mais aussi international.

3

LE PARCOURS ÉDUCATIF DE SANTÉ:

Il a pour enjeu de valoriser les actions et projets déjà mis en œuvre et de les articuler avec d'autres approches (climat scolaire, éducation à la sexualité et à l'alimentation par exemple) en les inscrivant dans le projet d'école ou d'établissement. Les élèves bénéficient d'actions de prévention avec l'intervention de partenaires de santé. Ils sont notamment formés aux gestes de premiers secours.

4

LE PARCOURS CITOYEN:

De l'école au lycée, le parcours citoyen vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement. Le conseil de la vie collégienne permet aux élèves de s'impliquer dans la vie de l'établissement et de porter notamment les valeurs liées au développement durable.

Le conseil de vie collégienne

Les conseils de la vie collégienne donnent la parole aux élèves afin d'impulser des projets autour du bien-être et du mieux-vivre ensemble. Lieu d'expression de la démocratie scolaire, le CVC est composé de 16 élèves (4 élèves par niveaux) et de différents personnels de la communauté éducative (AED, secrétaire, CPE). Il se réunit pour échanger et réfléchir à la création de projets visant à améliorer le quotidien des élèves. Ils deviennent de véritables acteurs de leur scolarité en prenant des initiatives et des responsabilités dans une volonté d'engagement participatif.

Quelques exemples d'idées de projets :

- Aménagement des espaces extérieurs : (projet d'installation d'infrastructures sportives)
- Améliorer les activités sur la pause méridienne (projet d'utilisation du plateau sportif côté LP)
- Réflexion sur les déchets et le tri (projet « poubelles dans la cour » et sensibilisation au tri à la cantine) / travail en lien avec les éco-délégués. Une commission « communication CVC » travaille sur les outils à développer pour favoriser la visibilité de cette instance et faciliter le lien avec l'ensemble des collégiens.

LES OPTIONS AU COLLÈGE

AU SERVICE DES APPRENTISSAGES



*Les enseignements
facultatifs*

LA CLASSE DE 6^e BILANGUE :

Les élèves ont la possibilité de bénéficier de l'enseignement de deux langues dès l'entrée au collège. 6h sont ainsi consacrées à l'enseignement de l'Anglais et de l'Espagnol. C'est une option facultative qui propose aux élèves volontaires d'étudier deux langues vivantes dès la sixième. Ils ont alors six heures d'enseignement de langues par semaine en règle générale (3h+3h). Le recrutement se fait sur dossier. Les classes bilangues permettent aux élèves d'avoir un niveau assez proche dans

deux langues vivantes et, en même temps, d'avoir plus de temps pour s'approprier une LV2, puisque l'enseignement démarre plus tôt en sixième. Cela demande un peu d'autonomie dans le cadre du travail personnel. Ce dispositif permet l'ouverture culturelle des élèves et favorise les échanges. En 5^e, cela devient une option "Langue et Culture Européenne" qui permet d'offrir aux élèves des expériences riches tout au long du cycle 4. Ils peuvent par la suite accéder à une section européenne en lycée.

L'ENSEIGNEMENT DU LATIN ET DE L'OCCITAN :

Une initiation est proposée en 6^e puis cela devient un enseignement optionnel. L'enseignement de l'occitan : Il permet, soit de poursuivre l'enseignement débuté à l'école, soit d'être initié durant le parcours au collège.

LA CHORALE:

La chorale prolonge l'éducation musicale et permet d'approfondir certains objectifs. Ouverte sans exigence de prérequis à tous les élèves, la chorale réunit tous les niveaux, contribue à l'intégration des élèves et peut-être un élément structurant de la dimension artistique du projet d'établissement. La pratique vocale collective contribue à structurer la personnalité de l'élève.



LA LUTTE :

Cette section sportive est présente dans notre collège depuis près de 20 ans, la lutte est une activité d'opposition. Encadrée par un enseignant d'EPS spécialiste, la section accueille les élèves de la 6ème à la 3ème. Elle s'adresse à tous les élèves volontaires et motivés par la pratique d'un sport de combat, garçons et filles, ne présentant pas de problèmes de comportement, qu'ils soient débutants ou confirmés. Les élèves de la section s'entraînent chaque lundi de 15h00 à 17h00 ainsi qu'une heure le mercredi matin.

L'APPN :

Option possible à partir de la classe de 4ème permettant de pratiquer des activités physiques de pleine nature (course d'orientation, escalade, VTT, ski...)



LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

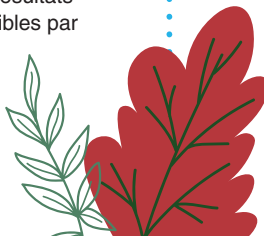
Les «devoirs faits»

Au collège on va demander aux élèves de devenir de plus en plus « autonomes » dans leur travail. Cela ne signifie pas que l'on attend d'eux qu'ils fassent tout, tout juste et tout seuls ! Cela correspond plutôt à apprendre à s'organiser, à apprendre où et quand chercher des outils, des méthodes, des aides qui sont à leur disposition pour pouvoir le faire, afin qu'ils acquièrent petit à petit les « savoirs » et « savoir-faire » attendus. Deux temps complémentaires peuvent être identifiés pour réussir sa scolarité : l'un en classe : bien écouter, participer, poser des questions, faire le travail demandé, accepter les conseils, apprendre de ses erreurs...l'autre en dehors du temps de classe, appelé travail personnel ou « devoir». Certains devoirs peuvent être commencés en classe, en

étude ou lors des séances « Devoirs Faits », même s'il reste la plupart du temps à étudier ou réviser le soir les leçons pour le lendemain. L'aide d'un adulte est très souvent nécessaire pour s'assurer de la compréhension des leçons et des consignes, pour vérifier que les notions sont bien intégrées par l'élève avant qu'il fasse son travail écrit, pour faire reformuler ou réciter ce qui doit l'être... mais aussi pour l'encourager, valoriser ses progrès et rassurer l'élève tout au long de son parcours. C'est ce que nous essayons de faire lors des séances Devoirs Faits, même si cela ne remplace pas le regard bienveillant des parents ! Les devoirs ainsi que les résultats scolaires sont accessibles par l'ENT du collège.

Quel plan pour les élèves à besoins particuliers ?

- **EN CAS DE HANDICAP**: PPS Projet Personnalisé de scolarisation
- **EN CAS DE TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE**: PAP Plan d'accompagnement personnalisé
- **EN CAS DE DIFFICULTÉS SCOLAIRES**: PPRE Programme personnalisé de réussite éducative
- **EN CAS DE MALADIE** : PAI Projet d'accueil individualisé





ULIS

UNITÉ LOCALISÉE POUR L'INCLUSION SCOLAIRE

L'Ulis est un dispositif pour la scolarisation des élèves en situation de handicap. L'Ulis offre aux élèves qui en bénéficient une organisation pédagogique et des enseignements adaptés à leurs besoins. Les adaptations s'inscrivent dans le cadre de regroupements et permettent la mise en œuvre des Projets Personnalisés de Scolarisation (PPS). Les élèves scolarisés en Ulis présentent des troubles reconnus par la MDPH. L'Ulis n'est pas une classe mais un lieu de projets personnalisés où des regroupements s'organisent selon les emplois du temps de chacun des élèves. Ces derniers sont inscrits dans les classes du collège, de la 6ème à la 3ème. Les temps de scolarisation se font prin-

cipalement dans la classe de référence des élèves et dans le dispositif Ulis. Pendant les temps d'Ulis, des élèves de plusieurs niveaux se côtoient. Les heures d'Ulis alternent entre moments d'autonomie, moments de réadaptation des cours, moments d'enseignement et projets collectifs. Plus encore que pour les autres élèves, pour les élèves bénéficiant d'une Ulis, la réussite des phases d'orientation doit donner lieu à une préparation spécifique, dans le cadre du Parcours Avenir.

Plus d'informations et d'actualités en suivant ce lien :



SEGPA

SECTION D'ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL ADAPTÉS

La Segpa est une structure au sein du collège, composée de 4 niveaux, qui accueille des élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes. Les programmes d'enseignement de référence sont ceux du collège avec les adaptations et les aménagements nécessaires. Les attendus en fin de 3ème sont ceux de fin de cycle 3. Les avantages des classes de Segpa :

- Les élèves pré-orientés en 6ème Segpa sont inclus dans des classes ordinaires et bénéficient d'adaptations particulières (deux enseignants en mathématiques et français, petit groupe en histoire- géographie et en langue, ...).
- Classes de petit effectif (environ 16)
- Découverte des formations

professionnelles au travers des enseignements en ateliers

- Préparation de son projet de formation grâce aux stages d'initiation et d'application en entreprise : 3 semaines en 4ème segpa et 6 semaines en 3ème Segpa.
- Pédagogie attentive et adaptée aux besoins des élèves.
- Les élèves sortant de 3ème Segpa s'orientent vers des formations professionnelles. Cette orientation se fait principalement vers un CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle).

Plus de renseignements sur la SEGPA PMF :



LE DISPOSITIF 2H DE SPORT AU COLLÈGE

- **LES ACTIVITÉS "CIRQUE" :**

L'association "Passing" offre aux élèves la possibilité de découvrir les arts du cirque et la manipulation d'objets spécifiques.

- **LA DANSE HIP-HOP :** En partenariat avec l'association "Dan6T", ces professionnels accueillent des jeunes curieux de se lancer dans cette activité artistique spectaculaire.

- **LES ÉCHECS :** un animateur du club intervient pour accueillir des élèves intéressés par la pratique.

- **LE RUGBY :** en lien avec le comité de rugby, une initiation à la pratique.

- **LE FOOTBALL :** L'association sportive locale propose des ateliers.

TOUTES CES ACTIVITÉS ONT LIEU
DURANT LA PAUSE MÉRIDIANNE.





LE PARTENARIAT INTERNATIONAL

L'établissement a l'objectif de développer les projets d'échanges avec l'étranger par l'intermédiaire : de la plateforme e-twinning pour correspondre avec d'autres classes. Afin de développer l'apprentissage des langues, la cité scolaire s'est engagée aux côtés d'autres établissements pour présenter des projets de mobilité pour les élèves et pour les enseignants, grâce au programme Erasmus+.

LES VOYAGES LINGUISTIQUES

La proximité avec la frontière nous permet de proposer des séjours dans de nombreuses régions (le Pays-basque, la Catalogne...). Cela permet de s'appuyer sur les richesses culturelles et naturelles pour poursuivre un travail au sein des disciplines et proposer des projets motivants.



LES SORTIES SCOLAIRES



Les sorties scolaires organisées par les enseignants, permettent de promouvoir les activités artistiques et culturelles, mais aussi de faire découvrir à tous les élèves le patrimoine de notre territoire.



• • • •

LE CDI

Le CDI, situé au rez-de-chaussée, au centre de la cité scolaire, offre une vue sur le parc arboré. Sous la responsabilité de deux professeur.e.s documentalistes, commun aux trois établissements (collège, lycée général et lycée professionnel), il est très fréquenté, autant par le personnel que par les élèves. Il est composé d'une grande salle de 340 m², organisé en plusieurs espaces :

- Un espace informatique (12 postes de consultation pour les élèves)
- Deux espaces de lecture avec chauffeuses, l'un avec deux bibliothèques de fiction (collège et lycée), un présentoir à périodiques, des bacs à BD, l'autre avec des rayonnages d'albums, de romans graphiques, mangas, livres audio et DVD
- Un espace orientation avec le kiosque ONISEP
- Deux espaces travail (collège et lycée)
- Un espace archivage des périodiques

Le CDI est très clair, accueillant, offrant un outil de travail agréable et convivial qui peut recevoir jusqu'à 50 élèves (fréquentation libre ou en classes dans le cadre de projets pédagogiques) ; il sert aussi de lieu d'expositions thématiques. C'est un lieu de lecture, de recherches sur documents en lien avec les programmes scolaires et l'orientation, et de travail sur ordinateurs. Il offre un espace d'ouverture culturelle, favorisant la curiosité intellectuelle, qui conjugue le plaisir de lire et de travailler dans une atmosphère calme et sereine.

Il est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h45 à 12h00 et de 12h30 à 17h et le mercredi de 7h45 à 12h15.



LES ENGAGEMENTS DU COLLÈGE ET DES USAGERS



LABEL E3D:

La labellisation “Etablissement en Démarche de Développement Durable” témoigne du désir des établissements de participer à l'éducation au développement durable. Cette démarche permet ainsi de mettre en valeur les projets EDD existants et d'en développer de nouveaux en les appuyant sur une politique d'établissement en la matière, et de développer les partenariats notamment avec les acteurs territoriaux. Dans chaque classe, des éco-délégués sont élus pour promouvoir les éco-gestes à travers les instances telles que le Conseil de Vie Collégienne.



pHARe:

L'établissement a adhéré au programme de prévention du harcèlement entre élèves par la mise en place du dispositif Ambassadeurs collégiens. Ces derniers, accompagnés par des adultes ressources constituent des relais auprès de la communauté pour traiter les situations. Les interventions visent à engager une démarche réflexive avec les témoins et les victimes. Grâce à la mobilisation collective, il s'agit de développer les leviers d'un climat scolaire suffisamment sécurisant. De nombreuses actions de prévention sont aussi mises en œuvre autour des usages des réseaux sociaux et des conséquences du cyberharcèlement.

Les partenariats avec les associations locales

L'OCTAV :

Notre collège a la chance d'être situé très proche de l'OCTAV, le pôle culturel de la Communauté de Communes Adour-Madiran. Doté d'une salle de cinéma, l'OCTAV est notre partenaire pour les projets Collégiens au cinéma et Lycéens au cinéma. Les élèves ont l'occasion de voir trois films qu'ils vont analyser ensuite en classe pour acquérir une éducation à l'image. La programmation est renouvelée chaque année par un choix départemental pour le collège et régional pour le lycée. Grâce au financement par ADAGE, les trois sorties au cinéma sont gratuites pour les élèves.



La Maison des Jeunes et de la Culture est ouverte à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants. Ils interviennent au collège sur la pause méridienne pour proposer toute sorte d'activité créative.
<https://www.mjcvic.fr/>

LE COLLÈGE PIERRE MENDES FRANCE VOUS REMERCE !

Le collège Pierre Mendès adresse ses plus sincères remerciements à mesdames et messieurs les commerçants, les artisans et directeurs de société qui ont bien voulu apporter leur appui pour l'édition de cette plaquette.

NOS PARTENAIRES :

SARL COBATRAP
TOP ELECTRICITE
PYRENEES CARRELAGE
PLOMBERIE DU LOUET
LEGRAND MECANIQUE GENERALE
LA LITOTE
EL OMARY
INTERMARCHE VIC EN BIGORRE
AU CHIC A L'OR
MAIRIE DE VIC EN BIGORRE



Agence de communication
de l'Enseignement

RÉALISATION - CONCEPTION - RÉGIE PUBLICITAIRE

Ekole - SAS ECP26 - 15 Avenue John Kennedy
26200 MONTELIMAR
02.40.29.73.73 - contact@ekole.fr

ekole.fr

Intermarché

SUPER

2 quai Rossignol
65500 Vic-en-Bigorre
05 62 31 69 79



Reproduction de clés



Photos d'identité



Station 24/7



Lavage auto rouleaux



Photocopies



Laverie automatique



Gonfleur de pneu



E85

Ekole

Agence de communication
de l'enseignement



Papier
développement
durable



Impression
française et
locale



Garantir un revenu
au juste prix à
nos fournisseurs

ekole.fr

REJOIGNEZ L'AVENTURE



VIC PARTENAIRE DE VOTRE SCOLARITÉ



Mairie de
Vic-en-Bigorre

**LEGRAND
MECANIQUE
GENERALE**

**TOURNAGE
FRAISAGE**

Tél. 05 62 96 53 27
Fax : 05 62 96 53 28



LEGRAND



MECANIQUE GENERALE

49 rue de Mirande
65140 RABASTENS DE BIGORRE
E-mail : alex1974@wanadoo.fr
www.legrand-mecanique-generale.fr

Listes
scolaires
&
Manuels



Lire DÉLIVRE

LIBRAIRIE

La Litote

14 avenue Joseph Fitte - 65500 Vic-en-Bigorre
librairie.lalitote@gmail.com - Tél. **05 62 37 54 58**
librairie.lalitote.fr

ENTREPRISE
EL OMARY
ARTISAN - PLAQUISTE



5 rue de la Parlaque - 65500 Artagnan
Tél. 06 41 20 53 46